

Racailles à la plage : en Gironde, l'été sera chaud pour les forces de l'ordre

écrit par Yann Kempenich | 16 août 2018

Illustration : PATRICK BERNARD / AFP

A la plage, avec le parasol, la crème solaire et les serviettes, faudra-t-il emporter gourdin, bombe au poivre ou taser ? Car en plus des baïnes, des vives et des méduses apparaît un nouveau danger sur la côte atlantique : les hyènes des sables.

Cantonnées d'habitude dans leurs territoires de non-droit, ces meutes de nuisibles se retrouvent l'été sur les plages de Gironde. Car en effet, les racailles prennent aussi des vacances...

Ce département connaît d'ailleurs une très forte hausse des agressions envers les forces de l'ordre : entre janvier et juillet 2015, 98 policiers ont été agressés, contre 120 pour toute l'année 2017. Crachats, bousculades, détériorations sur des véhicules de secours, coups... des exactions liées à l'abus d'alcool selon la préfecture de Gironde et le Ministère de l'Intérieur, qui « *condamnent fermement ces comportements.* » ([20 Minutes](#))

Une condamnation d'usage et sans effet qui ne fera pas trembler la bande de racailles ayant agressé un CRS sur la plage de Lacanau en juillet et qui s'était écrié « *c'est pas la police qui va faire la loi ici !* »

Rappel des faits dans Le Parisien du 15 août :

« Une bande d'une quinzaine de jeunes, originaires de Talence

dans la banlieue bordelaise, jouent au ballon sans tenir compte des plagistes. La mère d'un enfant touché par la balle est insultée lorsqu'elle leur demande de s'écarter.

Un policier nageur sauveteur CRS intervient, le ton monte. Les insultes fusent en faisant référence à la mort d'un jeune à Nantes, mortellement touché par un CRS quelques jours plus tôt au cours d'une interpellation. **Le policier tente de ramener l'un des jeunes les plus virulents au poste de police en le saisissant par un bras, quand il est atteint par un coup de poing à la tempe. Il tombe et encaisse une pluie de coups au sol sous les yeux des estivants stupéfaits.**

Seule l'arrivée de ses collègues met fin au lynchage. Deux mineurs sont placés en garde à vue après ce que les autorités ont qualifié de « lâche agression ». Ils devront répondre devant la justice d'outrage et violence en réunion sur une personne dépositaire de l'autorité publique. Le CRS, partie civile, a bénéficié d'une ITT de huit jours. **« On n'avait jamais vu ça sur une plage ! Sans l'intervention des collègues, cela aurait pu mal finir. Il a fallu ensuite quinze jours pour pacifier la plage et ramener le calme »**, raconte Xavier, un haut policier en poste en Gironde [...] »

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/recrudescence-de-violences-contre-les-forces-de-l-ordre-en-gironde-15-08-2018-7853376.php>

A comparer avec la version du 10 juillet :

Avec les premiers vacanciers de l'été, **son lot de bande de jeunes endiablés sur les plages**. Certains dans une ambiance bon enfant, parfois leur bac ou leur brevet en poche. **Et d'autres plus désinvoltes, qui importunent les juillettistes en famille.** C'est ainsi que lundi, à Lacanau (Gironde), **un groupe d'adolescents** est entré violemment en conflit avec une mère, dont l'enfant avait été bousculé par **leur chahut**

[...] **Une quinzaine de jeunes originaires de Talence (Gironde)**

chahutaient sur la plage et jouaient fortement au ballon en visant les baigneurs.

Chargé de la surveillance de la plage, le CRS nageur sauveteur a alors tenté à son tour de s'interposer, déclinant sa qualité de policier. Selon lui, l'un des jeunes lui a alors asséné un coup de poing sur la tempe, le faisant chuter, en s'écriant « *c'est pas la police qui va faire la loi ici !* ».

Le CRS aurait ensuite été roué de coups, à terre, avant d'être secouru par ses collègues du poste de secours.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/deux-mineurs-en-garde-a-vue-apres-l-agression-d-un-crs-sur-la-plage-de-lacanau-10-07-2018-7814952.php>